

Plan stratégique 2008-2011 *du ministère des Ressources naturelles et de la Faune*

Mission

En s'appuyant sur une connaissance de pointe, assurer la conservation des ressources naturelles et du territoire et favoriser la création de richesse par leur mise en valeur, dans une perspective de développement durable, au bénéfice des citoyens.

Vision

Être reconnu pour son leadership ainsi que pour sa gestion innovatrice et responsable du patrimoine naturel et territorial, au bénéfice des générations actuelles et futures.

<p>Enjeu : réalisation du plein potentiel économique des ressources naturelles et du territoire</p>	<p>Enjeu : pérennité du patrimoine naturel et territorial</p>	<p>Enjeu : conciliation de la diversité des préoccupations régionales au regard de la gestion des ressources naturelles et du territoire</p>	<p>Enjeu : disponibilité de l'expertise et modernisation du Ministère</p>
<p>Orientation : optimiser la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire</p>	<p>Orientation : assurer la conservation et le renouvellement des ressources naturelles</p>	<p>Orientation : instaurer une gestion intégrée et régionalisée des ressources naturelles et du territoire</p>	<p>Orientation : contribuer à l'atteinte des priorités gouvernementales et innover dans les façons de faire</p>
<p>1^{er} AXE D'INTERVENTION : acquisition, traitement et diffusion de connaissances actualisées sur les ressources naturelles et le territoire</p> <p>1. Assurer l'intégration et la disponibilité des nouvelles connaissances <i>Taux d'avancement de l'élaboration du guide sylvicole provincial</i> → D'ici à 2011, guide élaboré et diffusé <i>Pourcentage d'actualisation de l'information géographique de référence</i> → Annuellement, atteinte d'au moins 70 % <i>Superficie couverte par des levés géoscientifiques</i> → Annuellement, superficie de 50 000 km² par rapport à la moyenne observée de 2005 à 2008 (30 000 km²)</p> <p>2. Donner au Québec un nouveau plan de cadastre à jour et informatisé <i>Pourcentage cumulatif des lots rénovés du cadastre québécois</i> → D'ici à 2011, rénovation de 68 % des lots (2008-2009 : 60 %, 2009-2010 : 64 % et 2010-2011 : 68 %)</p> <p>3. Mettre en place un registre de l'information foncière officielle du domaine de l'État <i>Pourcentage d'enregistrement au Registre du domaine de l'État (RDE) des droits, contraintes et territoires à statuts juridiques particuliers</i> → D'ici à 2011, de 17 % à 100 %</p>	<p>5. Réaliser la réforme de la gestion des forêts <i>Taux d'avancement de l'élaboration du plan de mise en œuvre du nouveau régime forestier</i> → D'ici à 2011, élaboration du plan de mise en œuvre</p> <p>6. Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des entreprises <i>D'ici à 2011, mise en œuvre des mesures du plan de la stratégie de développement industriel vers des produits forestiers à forte valeur ajoutée</i></p> <p>7. Mettre en œuvre la stratégie minérale <i>D'ici à 2011, mise en œuvre des mesures de la stratégie minérale</i></p> <p>8. Contribuer à l'atteinte des cibles de la stratégie énergétique du Québec 2006-2015 <i>Nombre de MW retenus pour des nouveaux projets hydro-électriques</i> → D'ici à 2011, 4 500 MW <i>Nombre de tonnes équivalent pétrole (TEP) économisées (sources d'énergie : gaz, électricité, pétrole et autres)</i> → Annuellement, rendre compte du nombre de TEP économisés <i>Nombre de MW éoliens implantés</i> → D'ici à 2009, lancement de deux appels d'offres totalisant 500 MW réservés aux régions et aux nations autochtones → D'ici à 2011, contribution à l'implantation de 1 600 MW</p>	<p>1^{er} AXE D'INTERVENTION : acquisition, traitement et diffusion de connaissances actualisées sur les ressources naturelles et le territoire</p> <p>9. Poursuivre l'amélioration des connaissances <i>Nombre d'indicateurs d'aménagement durable des forêts, disponibles dans Internet</i> → D'ici à 2011, diffusion de quinze indicateurs <i>D'ici à 2011, élaboration du cadre global de gestion forestière</i> <i>Taux de réalisation des inventaires fauniques requis par la programmation annuelle</i> → D'ici à 2011, réalisation d'au moins 75 %</p> <p>2^e AXE D'INTERVENTION : conservation et protection du patrimoine naturel et territorial</p> <p>10. S'assurer de la mise à jour et du respect des normes et règlements <i>Taux de conformité au Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI)</i> → Annuellement, 100 % de conformité <i>Annuellement, rendre compte du taux de respect de la possibilité forestière basé sur le bilan de la matière ligneuse</i> <i>Pourcentage des efforts de protection de la faune consacrés aux activités illégales touchant l'habitat du poisson</i> → D'ici à 2011, au moins 10 % des ressources humaines <i>Pourcentage des efforts de protection de la faune consacrés aux activités illégales les plus dommageables</i> → Annuellement, au moins 40 % des ressources humaines</p> <p>11. Contribuer à l'atteinte de l'objectif gouvernemental de mise en place d'un réseau d'aires protégées <i>Nombre d'écosystèmes forestiers exceptionnels protégés légalement</i> → D'ici à 2011, 50 (2008-2009 : 20, 2009-2010 : 15 et 2010-2011 : 15) <i>Nombre de refuges biologiques soustraits aux activités forestières pour protéger les vieilles forêts</i> → D'ici à 2011, 3 500 refuges biologiques désignés <i>Nombre de sites géologiques exceptionnels protégés légalement</i> → D'ici à 2011, 30 (2008-2009 : 10, 2009-2010 : 10 et 2010-2011 : 10)</p> <p>12. Assurer la conservation du patrimoine naturel <i>Nombre d'évaluations du statut de précarité de nouvelles espèces fauniques réalisées</i> → D'ici à 2011, quinze <i>Nombre d'évaluations des populations des espèces fauniques menacées et vulnérables réalisées</i> → D'ici à 2011, trois (2008-2009 : 1, 2009-2010 : 1 et 2010-2011 : 1) <i>Nombre de sites miniers abandonnés restaurés conformément au plan d'action gouvernemental</i> → D'ici à 2011, trois (Eustis, Normetmar et Bevcon) <i>Taux de conformité au plan d'action gouvernemental des travaux de restauration des dix-huit sites d'exploration du Nunavik et des sites miniers Manitou, Barvue, Aldermac et Montauban</i> → D'ici à 2011, 100 % de conformité</p>	<p>1^{er} AXE D'INTERVENTION : participation des collectivités à la gestion des ressources naturelles et du territoire</p> <p>13. Adopter une gestion intégrée et régionalisée des ressources et du territoire <i>Nombre de Plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) élaborés</i> → D'ici à 2011, seize PRDIRT</p> <p>14. Promouvoir la participation des communautés autochtones à la gestion intégrée et régionalisée des ressources naturelles et du territoire <i>D'ici à 2011, intégration d'au moins un projet relatif à une communauté autochtone dans les Plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) touchés</i></p> <p>2^e AXE D'INTERVENTION : harmonisation des usages du territoire et des ressources naturelles</p> <p>15. Contribuer à l'optimisation des usages des ressources naturelles et à la polyvalence du territoire <i>Nombre de portraits territoriaux réalisés</i> → D'ici à 2009, trois <i>Nombre de plans d'affectation du territoire public approuvés</i> → D'ici à 2011, huit <i>Taux d'avancement de l'élaboration de cinq nouveaux plans d'affectation du territoire public</i> → D'ici à 2011, élaboration de 20 % des cinq plans</p>
<p>2^e AXE D'INTERVENTION : mise en place des conditions favorables à la vitalité économique</p> <p>4. S'assurer que l'information foncière contribue efficacement à la sécurité des droits des citoyens <i>Pourcentage des réquisitions d'inscription de droits traitées en moins de 24 heures</i> → Annuellement, 100 % <i>Pourcentage d'amélioration du délai moyen de traitement d'une requête d'opération cadastrale</i> → D'ici à 2011, amélioration de 20 % <i>Pourcentage d'amélioration du délai moyen de traitement d'une demande relative à l'intégrité du cadastre</i> → D'ici à 2011, amélioration de 25 %</p>			<p>2^e AXE D'INTERVENTION : adaptation de l'offre de service et des façons de faire en fonction des moyens disponibles</p> <p>17. Concentrer davantage les efforts du Ministère dans les produits et services liés à sa mission <i>D'ici à 2011, transfert de 3 % de l'effectif en administration vers des produits et services de mission</i></p> <p>18. Innover dans la façon d'assumer le rôle de l'État <i>Taux de réalisation du plan d'amélioration en lien avec la rénovation et la mise à jour du cadastre</i> → D'ici à 2011, mise en œuvre d'au moins quinze mesures</p> <p>3^e AXE D'INTERVENTION : affirmation de l'importance des ressources naturelles et du territoire ainsi que du rôle du Ministère</p> <p>19. Renforcer le positionnement stratégique du Ministère <i>D'ici à 2011, mise en œuvre de la stratégie de relations publiques</i> <i>D'ici à 2011, amélioration de la perception de la population à l'égard du Ministère</i></p> <p>20. Favoriser l'acquisition de connaissances et valoriser les ressources naturelles, notamment auprès des jeunes <i>D'ici à 2011, mise en œuvre de la stratégie éducative</i></p> <p>4^e AXE D'INTERVENTION : révision des relations avec les citoyens, les clients et les partenaires basée sur leurs attentes et la capacité du Ministère</p> <p>21. Instaurer une approche renouvelée en matière de services à la clientèle <i>Taux de satisfaction de la clientèle</i> → D'ici à 2011, rendre compte de l'amélioration <i>Proportion des activités relativement à l'accueil et au renseignement, à la Géoboutique, aux permis et formulaires, et aux registres ayant fait l'objet d'une entente, notamment avec Services Québec</i> → D'ici à 2010, rendre compte du pourcentage</p>

Les objectifs sont identifiés par des numéros (1 à 21).

Les indicateurs sont en italique.

Les cibles sont identifiées par des flèches (→).